



*Beach  
Soccer*



# ***FINALE REGIONALE BEACH SOCCER***

***24 ET 25 JUIN 2023  
BLARINGHEM***





*Beach  
Soccer*





## REGLEMENT CHALLENGE REGIONAL DE BEACH SOCCER

### **ARTICLE 1 : TITRE ET CHALLENGE**

La ligue de Football des Hauts de France organise la Finale Régionale du NBS masculin, ainsi qu'une Finale Régionale féminine.

Elle est ouverte aux clubs libres et futsal régulièrement affiliés. Peuvent y participer les joueurs licenciés seniors, U19 et U18 s'ils sont médicalement surclassés. Idem chez les filles.

### **ARTICLE 2 : COMMISSION D'ORGANISATION**

La Commission Football Diversifié est chargée de l'élaboration du calendrier et de l'organisation de ce challenge.

### **ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS**

1) Les engagements se font au moyen de la fiche d'engagement disponible sur le site et à retourner à la LFHF avant le 20 juin 2023, cachet de la poste faisant foi pour le courrier, ou à déposer au siège de la Ligue ou par mail (technique@lfhf.fff.fr).

2) Les engagements sont validés en fonction du nombre de places disponibles selon l'ordre de priorité :

- a. Participation à la Finale Régionale Beach Soccer l'année précédente
- b. Ordre d'arrivée du bulletin d'engagement

### **ARTICLE 4 : EPREUVE**

1) La finale régionale du NBS se déroule en formule Coupe. L'organisation générale (nombre de matchs par équipes, durée des matchs, formule de la compétition...) est de la responsabilité de la Commission Foot Diversifié et sera validée par le Conseil de ligue.

2) La formule du tournoi est fonction du nombre d'équipes engagées

3) Le vainqueur du tournoi garçons est qualifié pour les Demi-Finales Nationales du NBS organisé par la F.F.F les 13, 14, 15 et 16 juillet 2023 à CHÂTEAUROUX.

4) Le vainqueur du tournoi Féminin remporte la Coupe de la Ligue Beach Soccer Féminine.

La durée des rencontres sera de trois fois douze (3x12) minutes (**chrono continu si formule à 4 équipes, chrono arrêté si formule à 5 ou 6 équipes**), la prolongation éventuelle de trois (3) minutes chrono arrêté. L'épreuve des tirs au but se dispute au meilleur des trois tentatives par équipe, puis selon le principe de la « mort subite » en cas d'égalité après les 3 premiers tirs.

### **ARTICLE 5 : ARBITRAGE**

1) Chaque rencontre est dirigée par trois arbitres désignés par la commission des arbitres.

2) Ces arbitres devront avoir reçu au préalable une formation spécifique au Beach Soccer et être titulaires du titre « Arbitre Beach Soccer ».

3) Leurs fonctions seront réparties comme suit :

- Un arbitre principal
- Un autre sera le deuxième arbitre
- Le troisième arbitre occupera les fonctions de chronométreur.
- Ces différentes fonctions sont détaillées dans les Lois du jeu de Beach Soccer.

4) Leurs frais seront réglés par la ligue de Football des Hauts de France.

5) Il sera fait application intégrale des Lois du jeu de Beach Soccer F.I.F.A. textes disponibles sur le site internet de la F.I.F.A. (documents PDF) :

→ Lois du jeu :

Lois-du-Jeu-de-Beach-Soccer-2021-22.pdf (fifa.com)



Beach  
Soccer



→ Amendements:

[http://resources.fifa.com/mm/document/affederation/administration/02/40/16/44/circulaireno.143\\_4-amendementsauxloisdujeudebeachsoccer-2014\\_french.pdf](http://resources.fifa.com/mm/document/affederation/administration/02/40/16/44/circulaireno.143_4-amendementsauxloisdujeudebeachsoccer-2014_french.pdf)

6) L'absence d'arbitre n'est pas un motif valable pour ne pas disputer une rencontre

#### **ARTICLE 6 : COTATION**

La cotation des rencontres s'établit comme suit :

- 3 points pour une rencontre gagnée à l'issue du temps réglementaire.
- 2 points pour une rencontre gagnée à l'issue de la prolongation.
- 1 point pour une rencontre gagnée à l'issue de la séance de tirs au but.
- 0 point pour une rencontre perdue.
- moins 1 point pour une rencontre perdue par pénalité.
- moins 1 point pour un forfait.

Par ailleurs, une rencontre qui n'a pas eu un déroulement normal en raison des faits suivants : abandon de terrain, envahissement de terrain, bagarre générale, violence, incident grave d'après match est déclarée perdue par pénalité pour la ou les équipe(s) fautive(s).

Une rencontre perdue par pénalité entraîne l'annulation des buts marqués pour l'équipe fautive. L'équipe déclarée gagnante bénéficie des points du match et le maintien des buts qu'elle a marqués lors de la rencontre, buts dont le nombre est en tout état de cause d'un minimum de trois. Dans le cas d'un score vierge, l'équipe est déclarée gagnante sur le score de 3-0.

#### **ARTICLE 7 : FORFAIT**

L'absence d'une équipe est constatée par l'arbitre 15 minutes après l'heure prévue pour le coup d'envoi de la compétition.

Une rencontre perdue par forfait est réputée l'être par trois buts à zéro.

#### **ARTICLE 8 : EGALITE AU CLASSEMENT**

En cas d'égalité d'équipes au classement final, les règles ci-dessous sont établies dans l'ordre suivant :

- 1) Classement selon le résultat des rencontres jouées entre les équipes concernées
- 2) Différence de buts particulière (différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux au cours des rencontres les ayant opposées)
- 3) Le plus grand nombre de buts marqués au cours des rencontres jouées entre les équipes concernées
- 4) La différence de buts générale (en soustrayant le nombre de buts encaissés du nombre de buts marqués au cours de toutes les rencontres du challenge)
- 5) Le plus grand nombre de buts marqués durant toutes les rencontres du challenge
- 6) Si au terme de ces critères, il persiste égalité entre les équipes, celles-ci seront départagées par un tirage au sort

Les buts comptabilisés sont les buts marqués au cours du temps réglementaire et au cours de l'éventuelle prolongation de l'ensemble des rencontres concernées.

#### **ARTICLE 9 : PENALITES – SANCTIONS**

Il sera fait application des Règlements Généraux de la Ligue.

#### **ARTICLE 10 : DATE, HORAIRE ET DEROULEMENT DES RENCONTRES**

Les compétitions de Beach Soccer se déroulent selon le planning établi par la Commission d'Organisation.



### **ARTICLE 11 : FEUILLE D'ARBITRAGE**

Une feuille d'arbitrage est établie pour chaque rencontre. Chaque équipe doit se munir du listing de licences des joueurs et dirigeants participant à la rencontre.

Le nombre de joueurs par équipe est de 5 dont 1 gardien. Il ne peut être inscrit que douze joueurs maximum sur la feuille de match (5 joueurs et 7 remplaçants), et un encadrant minimum.

Les joueurs seront issus d'une liste de 20 licenciés (2022/2023) au sein du club. Cette liste sera fournie aux organisateurs au plus tard la veille du début du challenge. Elle ne pourra être modifiée ni, pour le Challenge Régional ni pour le Tournoi National. Un joueur ne peut figurer dans deux équipes différentes.

Une rencontre ne peut débuter ou se poursuivre si l'une des deux équipes compte moins de trois joueurs.

Idem chez les filles.

### **ARTICLE 12 : ORGANISATION MATERIELLE**

Le lieu d'organisation ne peut concerner qu'une ville qui s'engage à fournir une aire de jeu conforme aux Lois du jeu de Beach Soccer.

La ligue de Football des Hauts de France s'engage à fournir un nombre suffisant de ballons conformes pour permettre la bonne tenue des rencontres.

Chaque équipe doit se munir de deux jeux de maillots :

- un jeu de maillots numérotés aux couleurs habituelles du club, indiquées sur le site internet de la ligue.
- un jeu de maillots numérotés d'une autre couleur, nettement différente de celles habituelles du club.

En cas de rencontre opposant deux équipes aux couleurs habituelles voisines, l'équipe nommée en premier sur le calendrier des rencontres utilisera son second jeu de maillots.

Les gardiens de but porteront un maillot de couleur différente de celui de leurs coéquipiers et adversaires.

### **ARTICLE 13 : HOMOLOGATION**

L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission des compétitions de la LFHF

### **ARTICLE 14 : RESERVES – RECLAMATIONS**

Les réserves et réclamations doivent être formulées conformément au Règlement Particulier de la LFHF

### **ARTICLE 15 : EVOCATION**

En dehors de réserves nominales, motivées et régulièrement confirmées ou de toute réclamation, l'évocation par la Commission est possible avant l'homologation d'un match uniquement en cas de : fraude sur identité d'un joueur, falsification, utilisation frauduleuse de la licence, ...

### **ARTICLE 16 : APPEL**

Les décisions prises en premier ressort sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la LFHF

### **ARTICLE 17 : APPLICATION DU REGLEMENT**

Le présent règlement est applicable pour le challenge régional Beach Soccer.

### **ARTICLE 18**

Les cas non prévus au présent règlement sont étudiés par la commission compétente en application des Règlements Généraux de la F.F.F et de la LFHF.



## PLANNING FORMULE 6 EQUIPES

→ Arrivée des équipes 1 heure avant leur 1<sup>er</sup> match du samedi et du dimanche. Début des rencontres à 10h00. Fin des rencontres et classement final pour 17h00 les 2 jours

### PRESENTATION

FINALE REGIONALE			
POULE A		POULE B	
1	US PAYS DE ST OMER	1	AS ETAPLES
2	AS MARCK	2	CALAIS JEUNES FUTSAL
3	US PAYS DU VALOIS	3	O. AMIENS

#### SAMEDI 24 JUIN – MATCHS DE POULES

Heure	Match	Poule	Terrain	Rencontres	Scores
10h00	M1	A	1	US PAYS DE ST OMER CONTRE AS MARCK	-
11h00	M2	B	1	AS ETAPLES CONTRE CALAIS JEUNES FUTSAL	-
13h00	M3	A	1	US PAYS DE ST OMER CONTRE US PAYS DU VALOIS	-
14h00	M4	B	1	AS ETAPLES CONTRE O. AMIENS	-
15h00	M5	A	1	AS MARCK CONTRE US PAYS DU VALOIS	-
16h00	M6	B	1	CALAIS JEUNES FUTSAL CONTRE O. AMIENS	-

#### DIMANCHE 25 JUIN – MATCHS DE CLASSEMENT

Heure	Match	Terrain	Rencontres	Scores
10h00	M7	1	1 <sup>er</sup> Poule A CONTRE 2 <sup>ème</sup> Poule B	-
11h00	M8	1	1 <sup>er</sup> Poule B CONTRE 2 <sup>ème</sup> Poule A	-
13h00	Filles	1	USL DUNKERQUE (F) – US PAYS DE ST OMER (F)	-
14h00	M9	1	3 <sup>ème</sup> Poule A CONTRE 3 <sup>ème</sup> Poule B	-
15h00	M10	1	Perdant M7 CONTRE Perdant M8	-
16h00	M11	1	Gagnant M7 CONTRE Gagnant M8	-

**17h00 : REMISE DES RECOMPENSES ET CLASSEMENT**

**Les repas sont pris en charge les 2 jours pour l'ensemble des équipes.  
Possibilité de d'hébergement sur place pour les équipes venant de loin.**





Beach  
Soccer



LIGUE DE FOOTBALL  
DES HAUTS DE FRANCE



24 / 25  
JUN  
2023



# PHASE RÉGIONALE DE BEACH SOCCER

CHAMPIONNAT NATIONAL 2023

ROUTE D'HAZEBROUCK, BLARINGHEM

LE VAINQUEUR SERA QUALIFIÉ POUR LA PHASE FINALE